

■ Une accalmie au 4^e trimestre 2013

Fin décembre 2013, la timide accalmie des deux derniers mois se confirme. Les indicateurs du recouvrement suivent une trajectoire moins dégradée que celle observée pendant les 2^e et 3^e trimestres.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés demeure en cumul supérieur à celui observé en fin d'année 2012 (+ 0,31 point). La hausse apparaît néanmoins moins importante que celles observées en milieu d'année. Cette amélioration relative s'explique toujours par une progression du nombre de déclarations remplies dans les temps, ce qui diminue mécaniquement les impayés liés à une absence de déclaration. Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements marque un repli comparable à ceux d'octobre et de novembre, avec une diminution de 0,72 point.

En revanche, les demandes de délais pour cette classe d'entreprises demeurent à un niveau très élevé, avec une hausse annuelle de 9,2 % et une hausse trimestrielle de 6,3 %.

L'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés affiche un taux d'impayés proche de celui observé l'année passée (- 0,01 point).

Nous constatons toujours une opposition entre les grandes entreprises (+ de 250 salariés) et les petites et moyennes entreprises. Les premières ont un niveau d'impayés très faible, de surcroît en forte diminution par rapport à l'année dernière, alors que les secondes ont des taux d'impayés significativement en hausse.

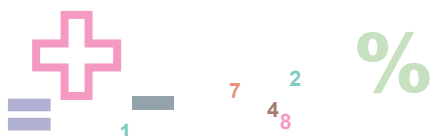
De plus, le taux de ponctualité des règlements est toujours en baisse (- 0,63 point) pour les entreprises de 10 à 249 salariés.

Sur l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés, les demandes de délais sont toujours en augmentation, avec une hausse annuelle de 10,1 % notamment du fait d'une forte hausse trimestrielle de 14,1 %.

Chiffre du mois

A fin septembre 2013, le secteur qui a créé le plus d'emploi est l'action sociale et l'hébergement médico social

+ 2,8 %
sur un an



Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin décembre 2013

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat	- 0,72 pt
Taux des restes à recouvrer	+ 0,31 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	+ 9,2 %

Entreprises + 9 salariés

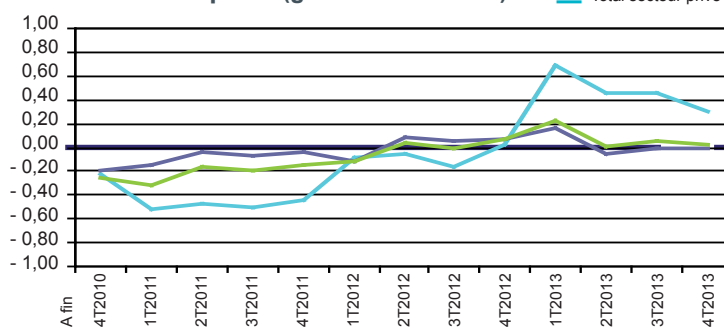
Taux de couverture immédiat *	- 0,63 pt
Taux des restes à recouvrer	- 0,01 pt
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants)	+ 10,1 %

* hors entreprises de plus de 250 salariés

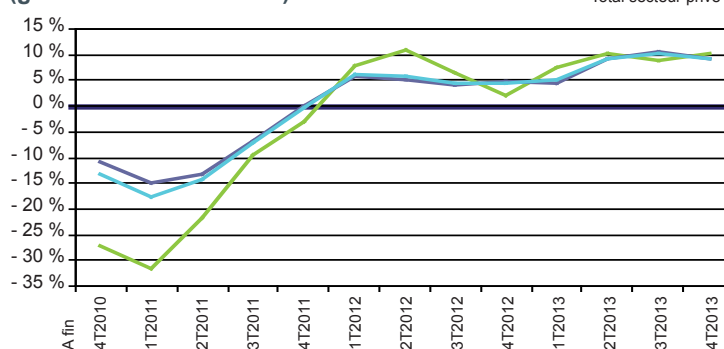
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



■ L'emploi stagne en Ile-de-France pour le 2^e trimestre consécutif

Au 3^e trimestre 2013, l'emploi salarié en Ile-de-France stagne par rapport au trimestre précédent. En effet seulement 1 500 emplois nets ont été créés. Cette faible progression ne compense pas la perte de 9 200 emplois observée au 1^{er} trimestre 2013. Ainsi, sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche un déficit de 2 200 salariés. L'emploi francilien poursuit cependant sa résistance alors que le niveau d'emploi national continue de baisser (- 0,1 % sur un trimestre et - 0,6 % sur un an). L'emploi hors Ile-de-France affiche ainsi un recul plus marqué (- 0,2 % sur un trimestre et - 0,8 % sur un an).

Dans un contexte d'inflation réduite, la masse salariale progresse de manière peu dynamique. Elle augmente de 1,5 % sur un an, soit une progression plus rapide que celle observée au niveau national (+ 1,2 %). La croissance du SMPT (salaire moyen par tête) est en hausse de 1,5 %. Le SMPT francilien s'établit à 3 129 € brut.

■ La baisse des DPAE en CDI toujours observée

A fin novembre, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 2,3 % sur un an glissant. Cette hausse tend à se réduire sur les 3 derniers mois connus, par rapport aux mêmes mois de l'année 2012, avec une progression de 1,4 %. Par contre, les DPAE en CDI continuent d'afficher un niveau en fort repli par rapport à l'année précédente (- 7,1 % sur 12 mois glissants), cette tendance étant perceptible depuis plus d'un an.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin novembre 2013

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 2,3 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 1,4 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	- 7,1 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	15,3 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	- 1,4 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,3 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 5,2 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	72,4 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 038 436

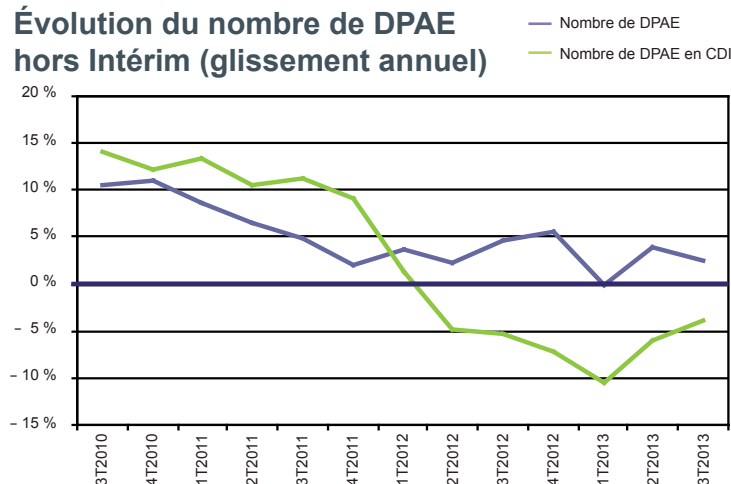
Évolution annuelle à fin septembre 2013

Effectifs salariés	+ 0,0 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,5 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 516 532

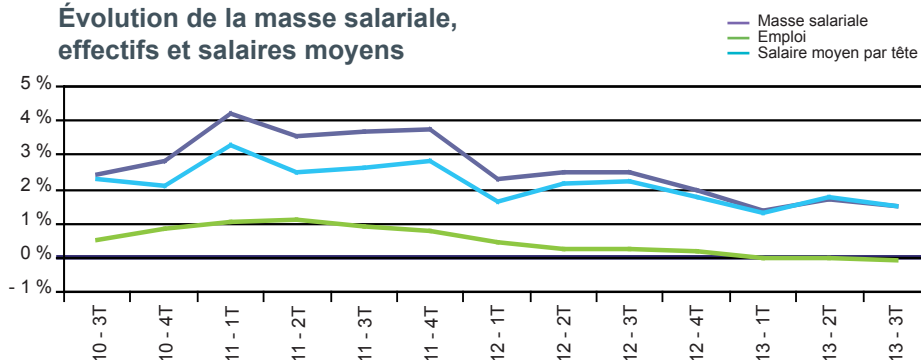
Évolution annuelle du 3^e trimestre 2013

Assiette salariale	+ 1,5 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors Intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens



L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2013, elle a collecté 100 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.